

**Assemblée ordinaire des ayants-droit (entité de Muriaux)**

*(propriétaires de terres agricoles cultivées sises sur le territoire de Muriaux, entité du Muriaux)*

**Mardi 14 décembre 2021 à 20.00 hres à l'école des Emibois**

*Ordre du jour :*

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Approbation du budget 2022
3. Nomination de deux membres à la commission des pâturages
4. Statuer sur une demande de changement de répartition du bétail
5. Divers et imprévus

*La présente publication fait office de convocation pour les ayants droit éventuellement oubliés.*

**Commission des pâturages de Muriaux**